



COMMUNIQUE de PRESSE

Le 20 novembre 2017

**Les agricultrices et agriculteurs bio de Bourgogne Franche-Comté appellent à manifester
mardi 21 novembre (au Creusot) et mercredi 22 novembre (à Besançon)**

**POUR dénoncer les décisions de l'État,
POUR une juste rémunération des services environnementaux
et sociaux rendus par l'agriculture biologique**

Créations d'emploi, protection de la ressource en eau, réservoirs de biodiversité, santé publique : les services rendus par l'agriculture biologique à la société sont nombreux et méritent d'être reconnus.

Confrontés au désengagement de l'Etat qui ne financera plus à partir de 2018 l'aide au maintien des pratiques bio et qui en renvoie la charge aux régions, les agriculteurs bio dénoncent une trahison et un double langage peu conforme aux ambitions énoncées par le chef de l'Etat lors des Etats Généraux de l'Alimentation.

Deux années de retard pour la mise en œuvre des aides bio ont durablement affecté l'équilibre des exploitations engagées dans la transition de leurs pratiques et instauré un fort climat d'insécurité et de méfiance. Mais à peine le règlement des aides 2015 débute t'il enfin, que l'agriculture biologique se voit brutalement privée par l'Etat d'un des appuis financiers les plus stratégiques : l'aide dite « maintien bio ».

En septembre le Ministre de l'Agriculture annonce l'arrêt - dès 2018 - de la participation de l'Etat français au financement de ce dispositif, qui représentait à peine 10 millions d'euros par an pour le budget national.

Destinée à sécuriser et pérenniser les systèmes bio après la conversion, il permet de compenser les surcoûts qu'entraînent pour les exploitations ce mode de production. **C'est surtout actuellement la seule mesure de rémunération des services environnementaux rendus à la collectivité par l'agriculture biologique.**

Pour le Ministre, la bio c'est oui, mais... à reculons

Le Ministre dit vouloir atteindre d'ici 2020, 8% de surfaces en bio. Un chiffre nettement inférieur à celui que laissait prévoir la croissance des surfaces depuis 2015. Faisant écho à cette « ambition » à rebours, le désengagement de l'Etat sur le maintien semble plutôt refléter une volonté de freiner le développement de l'agriculture biologique. Ce signal négatif ne peut que décourager la dynamique des conversions, et le Ministre peut dès lors, sans trop de risque, afficher une politique d'appui qui ne bousculera pas un budget insuffisant qui a déjà conduit à des plafonnements discutables.

EGA vs appui au développement de la bio : grand écart ou double langage ?

Tandis que le président de la République à l'issue de la première phase des Etats Généraux de l'Alimentation appelait à repenser une *nouvelle France agricole*, à la *transformation de nos modèles productifs* et à l'incontournable *prise en compte des problématiques environnementales*, qu'en sera-t-il des 200 millions d'euros annoncés pour la rémunération des services environnementaux ? N'est-ce pas le moment de mettre plus de moyens pour les agriculteurs bio ?

Quel crédit les agriculteurs bio, fer de lance du « produire mieux » mais privés d'une rémunération de reconnaissance de leurs pratiques, peuvent-ils accorder à ces engagements, contredits par les décisions de son Ministre de l'Agriculture ?

L'Etat « refile le bébé » aux Régions...

En invitant les Régions, déjà affectées par une baisse drastique de leurs dotations, à assumer sur leurs fonds propres le financement de cette aide, ce sont les inégalités entre territoires que l'on impulse, alors que nos voisins européens versent tous une aide « maintien » bio ! Combien d'entre elles choisiront d'abonder cette mesure ?

Entre logique comptable et réponse aux attentes sociétales sur l'agriculture et l'environnement, elles vont devoir affirmer leur forte volonté politique de développement.

En Bourgogne Franche-Comté, nous comptons maintenant sur un effort régional tout particulier, cohérent avec les ambitions affichées en matière de développement durable !

Nous appelons tous les acteurs de la bio et tous leurs partenaires à nous rejoindre pour la Franche-Comté

Mercredi 22 novembre à 9 h à Besançon

4 square Castan (en parallèle du Comité de Suivi des aides européennes)

Contacts Presse : Vincent Eyer (GAB 70) : 06 78 02 64 64
Vincent Guillemain (GAB 39) : 06 40 42 04 45

Pierre Chupin (GRAB FC) : 06 69 18 42 06
David Perriguet (GAB 25/90) : 06 89 31 21 16

Avec le soutien de :

